

Cote du document: EB/99/Rev.1
Date: 17 septembre 2010
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Conseil d'administration

Procès-verbal de la quatre-vingt-dix-neuvième session

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Paolo Ciocca
Secrétaire du FIDA
téléphone: +39 06 5459 2254
courriel: p.ciocca@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Fonctionnaire responsable des
organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Table des matières

Chapitre	Paragraphe	Page
I. Introduction	1-2	1
II. Ouverture de la session	3-7	1
III. Décisions du Conseil d'administration	8-78	1-13
A. Adoption de l'ordre du jour	8-9	1-2
B. Exposé: Point de la situation sur les récents développements à l'échelle mondiale: implications éventuelles pour le FIDA	10-13	2
C. Stratégie du FIDA concernant le changement climatique	14	2
D. Politique révisée du FIDA en matière de diffusion des documents	15	2
E. Évaluation	16-24	2-3
F. Une structure du FIDA pour une remise définitive de la dette d'Haïti	25-28	4
G. Programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP)	29-32	4-5
H. Ressources disponibles pour engagement	33	5
I. Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration	34-52	5-9
J. Propositions de don présentées au Conseil d'administration	53-55	9-10
K. Activités prévues au titre des projets, y compris les activités proposées et approuvées par le biais de la procédure de défaut d'opposition en 2010-2011	56-58	10
L. Rapport annuel sur les activités de gestion des risques au FIDA	59	10
M. Changement et réforme: mise en œuvre	60-62	10
N. Questions financières	63-74	11-12
O. Questions diverses	75-78	13

Annexes	Page
I. Délégations à la quatre-vingt-dix-neuvième session du Conseil d'administration	14-26
II. Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa quatre-vingt-dix-neuvième session	27-30
III. Ordre du jour	31-36

Procès-verbal de la quatre-vingt-dix-neuvième session du Conseil d'administration

I. Introduction

1. La quatre-vingt-dix-neuvième session du Conseil d'administration s'est tenue à Rome les 21 et 22 avril 2010. La liste des délégations figure à l'annexe I.
2. Le Conseil d'administration était saisi des documents énumérés à l'annexe II.

II. Ouverture de la session

3. Le Président Kanayo F. Nwanze ouvre la quatre-vingt-dix-neuvième session du Conseil d'administration.
4. Ayant souhaité la bienvenue à deux nouveaux membres du Conseil d'administration, à savoir les représentants de l'Afghanistan et du Pakistan respectivement, le Président félicite le représentant du Nigéria de sa nomination à la présidence du groupe de travail sur le système d'allocation fondé sur la performance.
5. Après avoir passé en revue les événements récents à l'échelle mondiale et au Fonds, le Président informe le Conseil que le Bureau de l'évaluation présentera maintenant son évaluation des approches et des résultats du FIDA en matière de promotion de l'égalité hommes-femmes et d'autonomisation des femmes en avril 2011.
6. En ce qui concerne la neuvième reconstitution des ressources du FIDA, le Président annonce son intention de recommander les nominations d'un président externe pour les consultations et, reconnaissant que la décision finale appartient aux Gouverneurs du Fonds, il indique qu'il examinera la question avec les coordonnateurs et amis.
7. Enfin, le Secrétaire du FIDA informe le Conseil d'administration que les résultats du vote par correspondance du Conseil d'administration concernant la proposition de don au titre du guichet-pays spécifique destiné à l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) pour le programme d'appui à la sécurité alimentaire et à la création d'emplois dans les zones rurales touchées par le séisme en Haïti ont été publiés (document EB 2010/99/INF.5). Le Secrétaire ajoute que dans le cadre de l'effort de respect de l'environnement qu'il déploie, le FIDA adoptera pour les sessions futures des organes directeurs un nouveau modèle de documents.

III. Décisions du Conseil d'administration

A. Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)

8. Le Conseil d'administration adopte l'ordre du jour tel que figurant dans le document EB 2010/99/R.1/Rev.1 (dont la version révisée paraîtra sous la cote EB 2010/99/R.1/Rev.2), et modifié pour tenir compte des ajouts décidés par le Conseil. Il prend également note du calendrier des travaux tel qu'il est exposé dans le document EB 2010/99/R.1/Rev.1/Add.1/Rev.1.
9. Les amendements sont les suivants:
 - a) Report de la proposition de programme national d'appui aux acteurs des filières agricoles en Guinée;
 - b) Ajout de la version révisée de la Charte ainsi que du plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA, précédemment examinés par le Comité d'audit;

- c) Ajout d'un point supplémentaire concernant la synthèse des délibérations de la troisième réunion du Forum paysan, à la demande du représentant de la République bolivarienne du Venezuela;
- d) Retrait de l'accord-cadre conclu avec Global Alternative Energy Foundation, afin de le mettre au point le plus rapidement possible.

B. Exposé: Point de la situation sur les récents développements à l'échelle mondiale: implications éventuelles pour le FIDA (point 3 de l'ordre du jour)

- 10. Dans le droit fil de la pratique adoptée lors de sa quatre-vingt-dix-septième session, le Conseil d'administration commence sa session par un exposé thématique sur la sécurité alimentaire dans le monde, et plus particulièrement sur les faits nouveaux intervenus depuis la crise alimentaire de l'exercice 2007-2008 et leurs incidences stratégiques pour le FIDA.
- 11. Les membres du Conseil se félicitent de l'à-propos de l'exposé, qui leur inspire des observations constructives et utiles. Ils encouragent le FIDA à poursuivre sa réflexion sur la situation mondiale et à s'employer à accentuer son impact sur le terrain. Ils l'invitent en particulier à s'engager pleinement en faveur de l'initiative pour l'agriculture et la sécurité alimentaire tout en continuant de nouer de nouveaux partenariats innovants.
- 12. Les membres du Conseil saluent l'exhaustivité de l'exposé, qui fait ressortir un certain nombre d'articulations et met l'accent sur l'amélioration de l'efficacité pour atteindre les objectifs stratégiques.
- 13. Certains membres sont d'avis que la coopération Sud-Sud devrait être un élément à prendre en considération dans la recherche de solutions à l'échelle mondiale.

C. Stratégie du FIDA concernant le changement climatique (point 4 de l'ordre du jour)

- 14. Le Conseil d'administration examine le document sur la stratégie du FIDA concernant le changement climatique (EB 2010/99/R.2), qui vient confirmer à point nommé la nécessité de partager les innovations et les savoirs pour obtenir des résultats dans ce domaine. Les membres du Conseil approuvent la stratégie, qui répond à la nécessité d'intégrer plus systématiquement le facteur du changement climatique aux projets, programmes et plans appuyés par le FIDA. Le Conseil autorise par ailleurs et exhorte même le FIDA à explorer sous la conduite de son Président les possibilités de nouveaux partenariats avec d'autres organisations, institutions et entités afin de réussir cette intégration et de mobiliser des ressources à cet effet.

D. Politique révisée du FIDA en matière de diffusion des documents (point 5 de l'ordre du jour)

- 15. Le Conseil examine le document sur la politique révisée du FIDA en matière de diffusion des documents (EB 2010/99/R.3/Rev.1). Il est décidé que, avant de procéder à la présentation d'une proposition d'élargissement de la diffusion, la direction et les membres régleraient les questions en suspens avec les coordonnateurs et amis, et qu'elle serait ensuite soumise au Conseil à sa session de septembre 2010.

E. Évaluation (point 6 de l'ordre du jour)

a) Rapports du président du Comité de l'évaluation

- 16. Le Conseil d'administration examine les rapports du président du Comité de l'évaluation sur les travaux des soixante et unième (document EB 2010/99/R.4) et soixante-deuxième sessions du Comité et prend acte de leur contenu.

17. À l'issue du débat sur la présentation des rapports du Comité, il est rappelé au Conseil que l'avis juridique adressé au Comité de l'évaluation le 30 novembre 2009 analysait le processus de présentation des demandes appelant une décision du Conseil d'administration. Il est convenu que les présidents des comités et le Président apporteront des précisions sur les procédures à suivre pour le traitement des documents présentés par les comités au Conseil d'administration.
- b) **Examen par les pairs du Bureau de l'évaluation du FIDA et de la fonction d'évaluation au FIDA**
18. Le Conseil d'administration examine le rapport final d'examen par les pairs du Bureau de l'évaluation du FIDA et de la fonction d'évaluation au FIDA (document EB 2010/99/R.6), les observations du Bureau (document EB 2010/99/R.6/Add.1), ainsi que la réponse de la direction (documents EB 2010/99/R.6/Add.2 et EB 2010/99/R.6/Add.3).
19. Les membres du Conseil félicitent le Groupe chargé de l'examen par les pairs de la qualité et de la portée de son rapport. À l'issue du débat animé qui suit, toutes les parties souscrivent largement aux sept recommandations principales figurant dans le rapport. Les échanges de vue ont aidé à dissiper les malentendus bien que les avis divergent sur certaines recommandations détaillées, de même que sur certaines modalités et procédures, qui nécessiteraient un examen plus approfondi. À cet égard, il est décidé que le Comité de l'évaluation examinera les questions en suspens, avec le plein appui de la direction et du Bureau de l'évaluation (IEO).
20. Le Conseil prend acte de la volonté réitérée du Président de préserver l'indépendance du Bureau de l'évaluation et d'organiser des réunions périodiques entre le Président et le directeur d'IEO afin d'améliorer la communication et la collaboration.
- c) **Évaluation au niveau de l'institution de la capacité du FIDA à promouvoir l'innovation et l'application à plus grande échelle**
21. Le Conseil d'administration examine le rapport d'évaluation au niveau de l'institution de la capacité du FIDA à promouvoir l'innovation et l'application à plus grande échelle (document EB 2010/99/R.7), ainsi que la réponse de la direction (document EB 2010/R.7/Add.1). Certains membres expriment leurs préoccupations concernant la qualité de ce rapport, et en particulier sa complexité, sa présentation et sa préparation. Le Conseil se félicite néanmoins des conclusions et recommandations de l'évaluation, notant que la direction insiste sur la nécessité de maintenir un double cap dans l'élaboration du programme d'innovations, conservant à la fois les "grands enjeux" et les approches décentralisées.
22. Ayant pris note des observations, le Bureau de l'évaluation invite les membres du Conseil à étudier l'intégralité du rapport, qui répond à une grande partie des questions soulevées.
23. Enfin, le Conseil salue la volonté de la direction d'élaborer un programme d'innovation pour le FIDA, de considérer l'application à plus grande échelle comme un élément primordial et de renforcer les capacités organisationnelles et la culture de l'innovation.
- d) **Composition du Comité de l'évaluation**
24. Après avoir examiné le document sur la composition du Comité de l'évaluation (EB 2010/99/R.46), le Conseil prend acte de l'intention de la Suède de se retirer de ce comité avant l'expiration de son mandat afin d'exercer les fonctions de vice-coordonnateur pour la Liste A. Conformément à l'article 11.1 du Règlement intérieur du Conseil d'administration et à l'article 3 du règlement intérieur du Comité de l'évaluation, le Conseil approuve ensuite la nomination d'un nouveau membre du Comité, la France, pour un mandat de deux ans expirant en avril 2012.

F. Une structure du FIDA pour une remise définitive de la dette d'Haïti (point 7 de l'ordre du jour)

25. Le Conseil d'administration examine le document intitulé Une structure du FIDA pour une remise définitive de la dette d'Haïti (EB 2010/99/R.8) et en approuve la teneur et les recommandations, non sans avoir exprimé sa profonde préoccupation face aux épreuves que continue d'endurer le peuple haïtien depuis le séisme. Le document fait l'objet d'un débat intense, et plusieurs membres du Conseil appuient la proposition de la direction en tant que solution de compromis permettant d'apporter sans attendre des aides au pays.
26. Après avoir souligné la volonté générale d'aider Haïti, le Conseil autorise le Fonds à accepter des États membres des contributions qui seront utilisées afin d'annuler les dettes d'Haïti en relation avec les prêts du FIDA, au fur et à mesure des échéances. Ces fonds seront déposés sur un compte administratif géré et comptabilisé indépendamment des autres ressources du FIDA et dont il sera régulièrement rendu compte au Conseil d'administration.
27. De plus, le Conseil décide que le solde de tout montant dû par Haïti au Fonds, qui ne peut être liquidé ni avec des ressources provenant du compte administratif ouvert à cette fin ni autrement, sera converti en dons au fur et à mesure des échéances, jusqu'à concurrence de 30% (15,2 millions d'USD) du total des prêts non remboursés en valeur actuelle nette (50,7 millions d'USD), sur la base des estimations au 31 janvier 2010. Ces conversions feront l'objet de rapports périodiques au Conseil d'administration.
28. Lors des débats, sous réserve de confirmation, définitive plusieurs membres expriment la volonté de leur pays d'aider Haïti. Ces aides revêtiront la forme de contributions au programme de remise de la dette haïtienne auprès du FIDA. Les autres membres sont encouragés à se joindre à eux.

G. Programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) (point 8 de l'ordre du jour)

a) Azerbaïdjan

29. Le Conseil d'administration examine le programme d'options stratégiques (COSOP) pour l'Azerbaïdjan (document EB 2010/99/R.9). Ce COSOP est loué pour la saine approche de l'engagement élaboré concernant ce pays à revenu intermédiaire. Plusieurs membres du Conseil d'administration soulignent l'étroit alignement du COSOP sur le cadre de politiques de réduction de la pauvreté du pays, témoignant de l'alignement croissant des interventions du FIDA sur les priorités nationales. Le représentant des Pays-Bas fait observer que le programme ne semble pas suffisamment axé sur les moyens de subsistance des femmes. Le représentant du Nigéria souscrit aux deux objectifs stratégiques et demande des éclaircissements sur la résistance mentionnée des agriculteurs à adopter les nouvelles techniques de gestion des ressources naturelles. La représentante des États-Unis demande des précisions sur la démarche du FIDA concernant la fourniture de services financiers ruraux dans un pays où le système bancaire est "excessivement liquide". Elle exprime ses préoccupations au sujet de la complexité apparente des projets dans la filière (voir annexe). Le chargé de programme de pays (CPP) pour l'Azerbaïdjan répond aux observations du Conseil d'administration et donne des précisions supplémentaires sur le programme de pays.

b) République dominicaine

30. Le Conseil d'administration examine le COSOP pour la République dominicaine (document EB 2010/99/R.10) et se félicite à la fois de la qualité du document et du travail accompli par le FIDA dans le pays. Les membres formulent des observations concernant en particulier l'alignement du COSOP sur les stratégies nationales de développement, l'importance accordée à la promotion des synergies et de la

coopération Sud-Sud avec Haïti et la nécessité concomitante de disposer d'un COSOP à jour pour ce dernier pays, ainsi que la concentration accrue sur la promotion de la compétitivité et des activités créatrices de valeur ajoutée dans le secteur de la petite exploitation. Le représentant de la République dominicaine met en relief le processus de participation exhaustif mis en œuvre pour l'élaboration du COSOP.

c) **Nigéria**

31. Le COSOP pour le Nigéria est présenté au Conseil (document EB 2010/99/R.11). Plusieurs questions utiles sont soulevées et une réponse satisfaisante leur est apportée. En raison de la bonne qualité du document, ainsi que des consultations approfondies et participatives qui se sont tenues durant le processus de conception, les membres expriment leur appui unanime au COSOP.

d) **Sierra Leone**

32. Le Conseil d'administration examine le COSOP pour la Sierra Leone (document EB 2010/99/R.12) et se félicite de sa qualité et du caractère concret des objectifs stratégiques qui y sont formulés. Le Conseil souligne de nouveau l'importance particulière du renforcement des capacités et de l'appui au développement local dans ce pays qui sort d'un conflit. Les membres souhaitent savoir: i) comment les risques associés à la passation des marchés seront atténués au niveau décentralisé; et ii) si la plantation de palmiers à huile sera liée à la production de biocarburants dans le pays. Il a été répondu que: i) la formation, l'appui et la supervision mis en œuvre au niveau du district pour la passation des marchés en 2009 avaient donné de bons résultats et il y serait à nouveau recouru, et ii) la production d'huile de palme serait destinée à la consommation intérieure et les excédents des petits exploitants seraient écoulés sur les marchés locaux.

H. Ressources disponibles pour engagement (point 9 de l'ordre du jour)

33. Le Conseil d'administration note que les entrées nettes pour les trois mois s'achevant au 31 mars 2010 sont estimées à 217,3 millions d'USD. Étant donné que les prêts et dons soumis pour approbation représentent 290,5 millions d'USD, et que le montant des dons déjà approuvés s'élève à 2,1 millions d'USD, le déficit de ressources à combler est estimé à 75,3 millions d'USD. En conséquence, le Conseil approuve l'utilisation d'un montant additionnel de 75,3 millions d'USD au titre du pouvoir d'engagement anticipé.

I. Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration (point 10 de l'ordre du jour)

34. Le Conseil prend note du rapport présenté verbalement sur l'état des propositions déjà approuvées lors de sessions antérieures. Des précisions sont données sur la situation du projet d'appui au développement des microentreprises familiales rurales dans le Nord-Est au Brésil, et le Conseil est informé que, si ce prêt ne prenait pas effet d'ici à août 2010, il serait annulé. De même, s'agissant du programme de développement des microentreprises rurales au Nigéria, le Conseil est informé que, la date limite de signature de l'accord de financement ayant été dépassée, la direction a lancé le processus d'annulation du prêt approuvé pour ce projet. Enfin, le Conseil est informé que le programme national de développement du secteur rural et de l'entreprise pour le Costa Rica sera annulé si l'accord de financement n'est pas signé d'ici à septembre 2010.
35. Le Conseil est informé que les documents EB 2010/99/INF.4 et EB 2010/99/INF.6 présentent respectivement des informations sur les négociations conclues en ce qui concerne le projet de développement durable dans la région semi-aride de l'État de Piauí (Programa de Desenvolvimento Sustentável no Semi-árido – Viva o Semi-árido no Estado de Piauí) en République fédérative du Brésil, et le projet de

renforcement des marchés et de diversification des moyens d'existence dans la sierra méridionale, en République du Pérou.

36. Le Conseil d'administration examine les propositions de projet/programme ci-après:

a) **Afrique de l'Ouest et du Centre**

- i) *Cameroun: projet d'appui au développement des filières pour les produits de base*

37. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2010/99/R.14, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République du Cameroun un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à douze millions six cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (12 650 000 DTS) et qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

- ii) *Ghana: Mémoire du Président: programme de financement rural et agricole – prêt supplémentaire*

38. Le Conseil d'administration étudie la proposition de programme contenue dans le document EB 2010/99/R.15 et son additif, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République du Ghana un prêt supplémentaire à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à cinq millions neuf cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (5 950 000 DTS) et qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

- iii) *Mémoire du Président: Modifications des modalités de supervision (République de Côte d'Ivoire et République démocratique du Congo)*

39. Le Conseil d'administration approuve la supervision directe par le FIDA du projet d'appui aux petits producteurs maraîchers (République de Côte d'Ivoire) et du programme de relance agricole dans la province de l'Équateur (République démocratique du Congo) présentés dans le document EB 2010/99/R.47.

b) **Afrique orientale et australe**

- i) *Burundi: programme de développement des filières*

40. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme figurant dans le document EB 2010/99/R.17, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Burundi un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette d'un montant équivalant à vingt-cinq millions neuf cent mille droits de tirage spéciaux (25 900 000 DTS) qui sera régi par des modalités et conditions conformes sur le fond aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

- ii) *Érythrée: projet de développement de la pêche*

41. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2010/99/R.18, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à l'Érythrée un don d'un montant équivalant à huit millions deux cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (8 250 000 DTS) et qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

42. Conformément à la législation des États-Unis interdisant toute aide des institutions financières internationales au Gouvernement de l'Érythrée, la représentante pour les États-Unis indique que son pays souhaite qu'il soit pris acte de son opposition à la proposition de don en faveur de cet État membre.

iii) *Ouganda: projet de développement de la production d'huile végétale – Phase 2*

43. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet contenue dans le document EB 2010/99/R.19 et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République de l'Ouganda un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à trente-trois millions cinq cent mille droits de tirage spéciaux (33 500 000 DTS) et qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

c) **Asie et Pacifique**

i) *Bangladesh: projet de développement et de colonisation des chars – Phase IV*

44. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2010/99/R.20, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République populaire du Bangladesh un prêt supplémentaire à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à trente millions huit cent soixante mille droits de tirage spéciaux (30 860 000 DTS) et qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

ii) *Bangladesh: projet sectoriel participatif d'aménagement hydraulique à petite échelle – prêt supplémentaire*

45. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2010/99/R.21, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République populaire du Bangladesh un prêt supplémentaire à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à six millions cinq cent vingt-cinq mille droits de tirage spéciaux (6 525 000 DTS) et qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

iii) *Papouasie-Nouvelle-Guinée: projet en faveur de partenariats productifs dans le secteur de l'agriculture*

46. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2010/99/R.22, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la Papouasie-Nouvelle-Guinée un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à neuf millions deux cent vingt mille droits de tirage spéciaux (9 220 000 DTS) et qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

- iv) *Viet Nam: projet en faveur de l'émancipation économique durable des minorités ethniques dans la province de Dak Nong (3EM)*

47. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2010/99/R.23, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République socialiste du Viet Nam un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à douze millions huit cent mille droits de tirage spéciaux (12 800 000 DTS) et qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République socialiste du Viet Nam un don d'un montant équivalant à trois cent trente mille droits de tirage spéciaux (330 000 DTS) et qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

d) **Amérique latine et Caraïbes**

- i) *République dominicaine: projet de développement économique rural dans les provinces du Centre et de l'Est*

48. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet figurant dans le document EB 2010/99/R.24, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République dominicaine un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à neuf millions deux cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (9 250 000 DTS) et qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

- ii) *Guatemala: programme de développement rural durable dans le département du Quiché*

49. Le Conseil d'administration étudie la proposition de programme contenue dans le document EB 2010/99/R.25 et son additif, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République du Guatemala un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à dix millions neuf cent mille droits de tirage spéciaux (10 900 000 DTS) et qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Guatemala un don d'un montant équivalant à trois cent trente mille droits de tirage spéciaux (330 000 DTS) et qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

50. Le Conseil approuve la proposition de programme pour la République du Guatemala sous réserve que les négociations relatives à l'accord de financement soient conclues dans les six mois suivant l'approbation du Conseil d'administration. Une copie de l'accord de financement négocié sera distribuée lors d'une session future, de même qu'un document d'information sur tout changement notable apporté aux termes tels qu'approuvés par le Conseil.

e) **Proche-Orient et Afrique du Nord**

- i) *Somalie: proposition de don au titre du Programme conjoint FIDA/Fonds belge de sécurité alimentaire pour le programme de développement communautaire intégré dans le Nord-Ouest – Phase II*

51. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme contenue dans le document EB 2010/99/R.48 et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera un don dont le montant ne dépassera pas cinq millions six cent cinquante-huit mille quatre cents dollars des États-Unis (5 658 400 USD), en vue de financer le programme de développement communautaire intégré dans le Nord-Ouest – Phase II, et qu'il passera contrat avec Transtec S.A. pour l'exécution de ce programme, selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

ii) *Yémen: programme de création de possibilités économiques*

52. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme figurant dans le document EB 2010/99/R.26, ainsi que son additif et la copie de l'accord de financement négocié, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Yémen un don d'un montant équivalant à huit millions cinq cent mille droits de tirage spéciaux (8 500 000 DTS) et qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."

J. Propositions de don présentées au Conseil d'administration (point 11 de l'ordre du jour)

a) Don au titre du guichet mondial/régional à un centre international bénéficiant du soutien du GCRAI

53. Le Conseil d'administration examine les renseignements figurant dans le document EB 2010/99/R.27 et, en adoptant la résolution suivante, décide d'apporter un soutien à un programme de recherche et de formation agricole qui sera mis en œuvre par un centre bénéficiant du soutien du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI):

"DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme d'amélioration des moyens de subsistance des communautés rurales dans les zones arides – Gestion durable de l'agriculture et de l'élevage, accordera un don ne dépassant pas un million de dollars des États-Unis (1 000 000 USD) au Centre international de recherches agricoles dans les zones arides à l'appui d'un programme de trois ans. Ce don sera régi par des modalités et conditions conformes en substance à celles indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport."

54. Conformément à la législation des États-Unis interdisant toute aide des institutions financières internationales aux Gouvernements de l'Érythrée et du Soudan, les États-Unis expriment leur opposition à la proposition de don en faveur du Centre international de recherches agricoles dans les régions sèches (ICARDA).

b) Don au titre du guichet mondial/régional destiné à un centre international ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI

55. Le Conseil d'administration examine les renseignements figurant dans le document EB 2010/99/R.28 et, en adoptant la résolution suivante, approuve la proposition de don en faveur de la recherche et de la formation agricoles menées par des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien GCRAI:

"DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie l'initiative Le savoir au service du changement – Processus stratégiques pour un impact sur la pauvreté, accordera un don ne dépassant pas un million huit cent vingt-quatre mille dollars des États-Unis (1 824 000 USD) au RIMISP – Centre latino-américain pour le développement rural, à l'appui d'un programme de trois ans. Ce don sera régi par

des modalités et conditions conformes en substance à celles indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport."

K. Activités prévues au titre des projets, y compris les activités proposées et approuvées par le biais de la procédure de défaut d'opposition en 2010-2011 (point 12 de l'ordre du jour)

56. Le Conseil d'administration prend note du rapport sur les activités prévues au titre des projets, y compris les activités proposées et approuvées dans le cadre de la procédure de défaut d'opposition (document EB 2010/99/R.29). Le Conseil constate que la section B de la première partie du document contient désormais des informations sur les projets/programmes et les dons proposés pour approbation dans le cadre de la procédure de défaut d'opposition au cours du prochain intervalle entre les sessions. Dans les rapports futurs, la section B de la première partie énumérera aussi les projets/programmes et les dons approuvés lors de la session précédente selon la nouvelle procédure.
57. Le Conseil est informé que, en application de la procédure de défaut d'opposition, les propositions de projet/programme soumises par le Président en vertu de la section 2 c) de l'article 7 de l'Accord portant création du FIDA sont réputées approuvées par le Conseil d'administration si aucune demande d'examen n'est reçue d'un membre durant une session du Conseil d'administration dans un délai de 30 jours calendaires à compter de leur communication aux membres.
58. Enfin, le Conseil convient que cette procédure sera applicable aux futurs dons au titre du guichet mondial/régional ainsi qu'aux dons au titre du guichet-pays d'un montant supérieur à 500 000 USD et approuvés dans le cadre de la procédure de défaut d'opposition, conformément à la récente politique révisée en matière de dons.

L. Rapport annuel sur les activités de gestion des risques au FIDA (point 13 de l'ordre du jour)

59. Le Conseil d'administration examine le deuxième rapport annuel sur les activités de gestion des risques au FIDA (document EB 2010/99/R.30) et en prend note.

M. Changement et réforme: mise en œuvre (point 14 de l'ordre du jour)

60. Le Conseil d'administration examine le document intitulé "Changement et réforme: mise en œuvre" (EB 2010/99/R.31/Rev.1), qui présente un compte rendu actualisé des opérations du FIDA, le plan à moyen terme, le budget base zéro, le plan stratégique pour le personnel et les réformes en matière de ressources humaines.
61. Le Conseil se félicite de l'adoption du programme de changement et de réforme et des initiatives clés dont il se compose. Il note plus précisément avec intérêt l'introduction du premier plan à moyen terme jamais élaboré par le FIDA, auquel s'ajoutent le budget base zéro et le plan stratégique pour le personnel.
62. La direction souscrit sans réserve à la nécessité, soulignée par plusieurs membres, de poursuivre le dialogue entre la direction et le personnel de manière à faire évoluer la culture institutionnelle. Des précisions sont également fournies sur les consultants recrutés par le Fonds, les possibilités de rotation du personnel, tant en interne qu'à l'extérieur, le caractère spécifique du Fonds, à la fois organisme spécialisé des Nations Unies et institution financière internationale, et le projet d'examen externe du système de prestations et avantages du FIDA. Le Conseil loue la perspective stratégique du document et félicite la direction de sa décision de lui présenter un état des lieux à sa prochaine session.

N. Questions financières (point 15 de l'ordre du jour)

- a) **Rapport sur l'état des contributions à la huitième reconstitution des ressources du FIDA**
63. Le rapport sur l'état des contributions à la huitième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 2010/99/R.32) est présenté au Conseil d'administration pour information.
- b) **Portefeuille de placements du FIDA**
64. Le rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour 2009 (document EB 2010/99/R.33) et le rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le premier trimestre de 2010 (document EB 2010/99/R.34) sont présentés au Conseil d'administration pour information.
- c) **Principal, intérêts et commissions de service**
65. Le rapport de situation sur les arriérés de placement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service (document EB 2010/99/R.35), le montant estimatif des paiements au titre du principal et des commissions de service nettes non perçus du fait de l'application du Cadre pour la soutenabilité de la dette (document EB 2010/99/R.36) et le taux d'intérêt à appliquer pour la période allant du 1^{er} janvier 2010 au 30 juin 2010 pour les prêts accordés à des conditions ordinaires et intermédiaires (document EB 2010/99/R.37) sont présentés au Conseil d'administration.
- d) **Besoins de financement au titre du trente et unième tirage sur les contributions des États membres en 2010**
66. Après avoir étudié les besoins de financement au titre du trente et unième tirage sur les contributions des États membres en 2010, le Conseil d'administration, conformément à la section 5 c) de l'article 4 de l'Accord portant création du FIDA et à l'article V du Règlement financier du FIDA, approuve le tirage de 30% des contributions à la huitième reconstitution en mai 2010 ou comme stipulé dans les accords individuels conclus avec des États membres, afin de couvrir les décaissements au titre des prêts et des dons de l'année 2010. Toutes sommes supplémentaires requises pour faire face aux besoins de décaissement de 2010 non couverts par le tirage sur ces contributions seront financées sur les liquidités du Fonds. Le Conseil d'administration autorise le Président à agir en conséquence.
- e) **Rapports du Comité d'audit**
- i) **Rapport du président du Comité d'audit sur les cent dixième et cent onzième réunions et**
- iv) **Rapport du président du Comité d'audit sur la cent quatorzième réunion**
67. Le Conseil d'administration examine à huis clos le rapport confidentiel du président du Comité d'audit sur les cent dixième et cent onzième réunions du Comité d'audit, ainsi que la réponse de la direction et le rapport confidentiel du président sur la cent quatorzième réunion du Comité d'audit. Le Conseil prend note des informations qui y sont données et conclut que, à la cent quatorzième réunion: i) la direction a correctement appliqué le paragraphe 2 de la résolution 152/XXXII; ii) la direction a défini et continuera de définir des mesures susceptibles de réduire les coûts relatifs à cette résolution; et iii) en février 2011 le Conseil des gouverneurs convoquera le Comité des émoluments – l'instance compétente – pour élaborer une directive relative au plafonnement des émoluments du Président concernant le logement, et étudier d'autres options.
68. La direction confirme sa volonté de s'employer à réduire encore les coûts relatifs à l'application de la résolution 152/XXXII.

ii) **Rapport du président du Comité d'audit sur la cent douzième réunion**

69. Le Conseil d'administration examine le rapport du président du Comité d'audit sur la cent douzième réunion (document EB 2010/99/R.40) et prend note des informations qui y sont présentées. Le code de conduite à l'intention des membres du Conseil d'administration est examiné en même temps que le souhait exprimé par le Comité d'audit de recevoir du Conseil des directives quant à la marche à suivre. Étant donné que le Conseil n'est pas encore prêt à fournir ces directives, il est décidé que la question sera examinée à un séminaire informel tenu lors d'une de ses futures sessions avant de lui être soumise officiellement.

iii) **Rapport du président du Comité d'audit sur la cent treizième réunion**

70. Le Conseil d'administration examine le rapport du président du Comité d'audit sur la cent treizième réunion (document EB 2010/99/R.41, version révisée à paraître sous la cote EB 2010/99/R.41/Rev.1) et approuve la recommandation figurant au paragraphe 27, dûment révisée sur la base des délibérations du Conseil.

a) **Version révisée de la Charte du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA**

71. Le Conseil, ayant examiné la version révisée de la Charte du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA (AUI) conformément au paragraphe 4.1.c) de la charte et après approbation par le Président et examen conduit par le Comité d'audit le 8 avril 2010, entérine la charte révisée (telle qu'elle figure en annexe au document EB 2010/99/R.49, version révisée à paraître sous la cote EB 2010/99/R.49/Rev.1), le paragraphe 4.1. a) ayant été, conformément à sa demande, dûment révisé comme suit: "Le Directeur d'AUI est placé sous l'autorité directe du Président, auquel il rend compte, et il examine la Charte et le plan de travail d'AUI, l'adéquation de ses ressources et les résultats de son travail avec le Comité d'audit du Conseil d'administration (le Comité d'audit)." Le Président note que cet aval signifie que le Conseil considère que le dispositif d'audit et de contrôle internes mis en place par le Président est conforme au Règlement financier adopté par le Conseil des gouverneurs.

72. En outre, un certain nombre d'États membres rappellent que les réunions du Comité d'audit sont ouvertes à tous. Parallèlement, il est précisé que, conformément à son mandat, le Comité d'audit peut tenir des séances à huis clos. Plusieurs membres soulèvent également la question de l'accès des membres du Conseil qui ne sont pas membres du Comité d'audit aux documents présentés à ce dernier, et souhaitent que ce point soit examiné dans une optique de renforcement de la transparence au plan de la gouvernance de l'institution. Le président propose que le Comité d'audit se penche sur cette question lors de sa prochaine réunion.

b) **Plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2010**

73. Conformément à la Charte révisée du Bureau d'AUI, le Conseil d'administration examine le plan de travail d'AUI pour 2010 (document EB 2010/99/R.50) et l'entérine.

f) **États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2009**

74. Le Conseil d'administration procède à l'examen des états financiers consolidés du FIDA pour 2009 ainsi que du rapport du Commissaire aux comptes y relatif (document EB 2010/99/R.42 et son additif, version révisée à paraître sous la cote EB 2010/99/R.42/Rev.1). Conformément à la recommandation du Comité d'audit, le Conseil approuve la décision ci-après:

"En application de l'article XII, paragraphe 6, du Règlement financier du FIDA, le Conseil d'administration a examiné les états financiers consolidés du Fonds pour

2009 ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes y relatif et est convenu de les soumettre au Conseil des gouverneurs, à sa trente-quatrième session en février 2011, pour approbation."

O. Questions diverses (point 16 de l'ordre du jour)

a) Appel du jugement n° 2867 du Tribunal administratif de l'Organisation internationale du Travail devant la Cour internationale de Justice

75. Le Conseil d'administration approuve l'appel du jugement n° 2867 du Tribunal administratif de l'Organisation internationale du Travail devant la Cour internationale de Justice (document EB 2010/99/R.43/Rev.1). Après un débat sur les risques éventuels pour le FIDA et la nécessité pressante de préciser les responsabilités et les obligations du Fonds relatives à l'hébergement par le FIDA d'autres entités, le Conseil convient de maintenir l'appel et adopte la résolution formulée dans le document susmentionné.
76. Les représentants de l'Argentine et de la République bolivarienne du Venezuela ne sont pas en mesure de se joindre au consensus et demandent en conséquence qu'il soit pris acte de leur abstention.

b) Procès-verbal de la quatre-vingt-dix-huitième session du Conseil d'administration

77. Ayant examiné les révisions apportées au procès-verbal de sa quatre-vingt-dix-huitième session, consignées dans le document EB 2010/99/R.45, le Conseil d'administration adopte le procès-verbal révisé.

c) Synthèse des délibérations de la troisième réunion du Forum paysan

78. Le Conseil d'administration se félicite du rapport présentant la synthèse des délibérations de la troisième réunion du Forum paysan (document EB 2010/99/R.52), et prend note de l'engagement du FIDA à approfondir ses partenariats avec les organisations paysannes et à renforcer le rôle des femmes dans ces organisations.

Document:	<u>EB 2010/99/INF.10</u>
Date:	<u>22 April 2010</u>
Distribution:	<u>Public</u>
Original:	<u>Arabic/English</u> <u>French/Spanish</u>



Enabling poor rural people
to overcome poverty

**Delegations at the
Ninety-ninth session of the
Executive Board**

**Délégations à la
quatre-vingt-dix-neuvième session
du Conseil d'administration**

**Delegaciones en el
99º período de sesiones de la
Junta Ejecutiva**

Executive Board — Ninety-ninth Session
Rome, 21-22 April 2010

For: **Information**

AFGHANISTAN

Mohammad Musa MAROOFI
Ambassador
Permanent Representative of the
Islamic Republic of Afghanistan
to IFAD
Rome

ALGERIA

Mohamed Larbi GHANEM
Chef de division de l'organisation de
la planification et des programmes
Ministère des finances
Alger

Mohamed TALEB
Secrétaire diplomatique
Représentant permanent suppléant de
la République algérienne démocratique
et populaire auprès des organisations
spécialisées des Nations Unies
Rome

Habiba DJERIR TALEB
Secrétaire diplomatique
Représentant permanent suppléant
de la République algérienne
démocratique et populaire auprès
des organisations spécialisées
des Nations Unies
Rome

ANGOLA

Carlos Alberto AMARAL
Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République d'Angola
auprès du FIDA
Rome

ARGENTINA

María del Carmen SQUEFF
Ministro
Representante Permanente Alternativa
de la República Argentina
ante el FIDA
Roma

AUSTRIA

Klaus OEHLER
Deputy Director
International Financial Institutions
Federal Ministry of Finance
Vienna

BELGIUM

Lieselot GERMONPREZ
Assistante
Représentation permanente de la
Belgique auprès des Organisations
des Nations Unies
Rome

BRAZIL

Carlos Eduardo LAMPERT COSTA
Deputy Secretary for International Affairs
Ministry of Planning, Budget and
Management of the Federative
Republic of Brazil
Brasilia, D.F.

Felipe HADDOCK LOBO GOULART
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Federative Republic of Brazil
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

CAMEROON

Médi MOUNGUI
Deuxième Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République du Cameroun
auprès du FIDA
Rome

CANADA

Kent VACHON
Counsellor (Development)
Deputy Permanent Representative
of Canada to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

CANADA (cont'd)

Adair HEUCHAN
Minister Counsellor
Alternate Permanent Representative
of Canada to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

CHINA

LI Xinhai
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

GAO Peng
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

REN Yi
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

DENMARK

Jeanineke Dahl KRISTENSEN
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative of
the Kingdom of Denmark to IFAD
Rome

Henrik DORF NIELSEN
Intern
Royal Danish Embassy
Rome

EGYPT

Abdel Aziz MOHAMED HOSNI
Agricultural Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Arab Republic of Egypt
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

FRANCE

Raphaëlle SIMEONI
Conseiller financier
Ambassade de France
Service économique
Rome

GERMANY

Hans-Heinrich WREDE
Ambassador
Permanent Representative of the
Federal Republic of Germany
to IFAD
Rome

Heike KUHN
First Counsellor
Alternate Permanent Representative of
the Federal Republic of Germany
to IFAD
Rome

Axel-Johannes KORB
Member of the Permanent Representation
of the Federal Republic of Germany to FAO
and the other International Organizations
Rome

GUATEMALA

Alfredo TRINIDAD VELÁSQUEZ
Embajador
Representante Permanente de la
República de Guatemala ante los
Organismos de las Naciones Unidas
Roma

Ileana RIVERA DE ANGOTTI
Ministro Consejero
Representante Permanente Adjunto
de la República de Guatemala
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

INDIA

S.K. PATTANAYAK
Minister (Agriculture)
Alternate Permanent Representative of the
Republic of India to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

INDONESIA

Hasanuddin IBRAHIM
Secretary-General
Department of Agriculture of
the Republic of Indonesia
Jakarta

Purnomo Ahmad CHANDRA
Counsellor (Multilateral Affairs)
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Erizal SODIKIN
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Ade CANDRADIJAYA
Head of Programme
Cooperation Sub-division
Bureau of International Cooperation
Department of Agriculture of
the Republic of Indonesia
Jakarta

Danny RAHDIANSYAH
Third Secretary
(Multilateral and Political Affairs)
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

IRELAND

Jarlath O'CONNOR
First Secretary
Deputy Permanent Representative
of Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

ITALY

Claudia MORDINI
Adviser
Service in charge of Multilateral
Development Banks (Office X)
Directorate General for International
Financial Relations (Directorate III)
Department of the Treasury of the
Italian Republic
Rome

JAPAN

Kazumasa SHIOYA
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative of
Japan to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

Toshitaka NAKANO
Second Secretary
Economic Section
Embassy of Japan
Rome

MEXICO

Jorge Eduardo CHEN CHARPENTIER
Embajador
Representante Permanente de
los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

Diego Alonso SIMANCAS GUTIÉRREZ
Segundo Secretario
Representante Permanente Alterno
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

NETHERLANDS

A. M. Agnes VAN ARDENNE-VAN DER HOEVEN
Ambassador
Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

NETHERLANDS (cont'd)

Ronald ELKHUIZEN
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

Sanne HELDERMAN
Policy Adviser
Co-ordination and Institutional
Affairs Division
United Nations and International
Financial Institutions Department
Ministry of Foreign Affairs
The Hague

Françoise SCHILD
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

Koen JOOSTEN
Intern
Permanent Representation of
the Kingdom of the Netherlands to
the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

NIGERIA

Yaya O. OLANIRAN
Minister
Permanent Representative of the
Federal Republic of Nigeria
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Abiodun WALI
Clerk on IFAD Matters
Embassy of the Federal
Republic of Nigeria
Rome

NORWAY

Kirsten BJØRU
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of Norway to IFAD
Rome

PAKISTAN

Muhammad ZIA-UR-REHMAN
Secretary
Ministry of Food and Agriculture
of the Islamic Republic
of Pakistan
Islamabad

Ahsan-ul HAQ
Personal Assistant to
the Agricultural Counsellor
Embassy of the Islamic Republic
of Pakistan
Rome

QATAR

Akeel HATOOR
Adviser
Embassy of the State
of Qatar
Rome

SAUDI ARABIA

Tareq AbdulKarim A. ALDRIWEESH
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of Saudi Arabia
to FAO
Rome

SPAIN

Vera Cruz SOLER DEL CAMPO
Primera Secretaria
Embajada de España
Roma

Alberto LÓPEZ GARCÍA ASENJO
Consejero
Representante Permanente Adjunto
de España ante los Organismos
de las Naciones Unidas en Roma
Roma

SPAIN (cont'd)

Isabel ARAGÓN CAVALLER
Asistente Técnico
Representación Permanente de España
ante la F.A.O. y el P.M.A.
Roma

SWEDEN

Amalia GARCIA-THÄRN
Minister
Permanent Representative
of the Kingdom of Sweden
to IFAD and WFP
Rome

SWITZERLAND

Pio WENNUBST
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la Confédération suisse auprès
de la FAO, du FIDA et du PAM
Rome

Sonja TSCHIRREN
Cadre auxiliaire
Représentation permanente de la
Confédération suisse auprès de
la FAO, du FIDA et du PAM
Rome

UNITED ARAB EMIRATES

Nadia SULTAN ABDULLAH
Officer-in-Charge
Debt Management
Ministry of Finance
Abu Dhabi

Obeid Ali Mirghani HASSAN
Press Officer
Embassy of the United
Arab Emirates
Rome

UNITED KINGDOM

Elizabeth NASSKAU
Deputy Permanent Representative of
the United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

UNITED STATES

Elizabeth H. MORRIS
Deputy Director
Office of Multilateral
Development Banks
Department of the Treasury of the
United States of America
Washington, D.C.

Priya GANDHI
International Economist
Office of Multilateral
Development Banks
Department of the Treasury of
the United States of America
Washington, D.C.

George DOUVELIS
Senior Advisor
Office of Negotiations
and Agreements
United States Department
of Agriculture (USDA)
Washington, D.C.

Michael P. GLOVER
Minister Counsellor
Deputy Chief of Mission
Deputy Permanent Representative
of the United States of America
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Elizabeth PETROVSKI
Finance and Oversight Specialist, USAID
United States Mission to the United Nations
Agencies for Food and Agriculture
Rome

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)

Gladys Francisca URBANEJA DURÁN
Embajadora
Representante Permanente de
la República Bolivariana de
Venezuela ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF) (cont'd)

Manuel CLAROS OVIEDO
Segundo Secretario
Representante Permanente Alterno
de la República Bolivariana de
Venezuela ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

**OBSERVER
OBSERVATEUR
OBSERVADOR**

HAITI

Géri BENOIT
Ambassadeur
Représentant permanent de
la République d'Haïti
Rome

Marie-Laurence DURAND
Premier Secrétaire
Représentant permanent suppléant
de la République d'Haïti
auprès du FIDA
Rome

Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa quatre-vingt-dix-neuvième session

Cote du document	Ordre du jour	Titre
EB 2010/99/R.1/Rev.1.	2	Ordre du jour provisoire
EB 2010/99/R.1/Rev.1/Add.1/Rev.1	2	Calendrier de travail
EB 2010/99/R.2	4	Stratégie du FIDA concernant le changement climatique
EB 2010/99/R.3	5	Politique révisée du FIDA en matière de diffusion des documents
EB 2010/99/R.4	6 a) i)	Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante et unième session
EB 2010/99/R.5	6 a) ii)	Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante-deuxième session
EB 2010/99/R.6 + Add.1 + Add.2 + Add.3	6 b)	Examen par les pairs du Bureau de l'évaluation du FIDA et de la fonction d'évaluation au FIDA
EB 2010/99/R.7 + Add.1	6 c)	Évaluation au niveau de l'institution de la capacité du FIDA à promouvoir l'innovation et l'application à plus grande échelle
EB 2010/99/R.46	6 d)	Composition du Comité de l'évaluation
EB 2010/99/R.8	7	Une structure du FIDA pour une remise définitive de la dette d'Haïti
EB 2010/99/R.9	8 a)	Azerbaïdjan: Programme d'options stratégiques pour le pays
EB 2010/99/R.10	8 b)	République dominicaine: Programme d'options stratégiques pour le pays
EB 2010/99/R.11	8 c)	Nigéria: Programme d'options stratégiques pour le pays
EB 2010/99/R.12	8 d)	Sierra Leone: Programme d'options stratégiques pour le pays
EB 2010/99/R.13 + Add.1	9	Ressources disponibles pour engagement
EB 2010/99/R.14 + Add.1 + Sup.1 ¹	10 a) i)	Cameroun: Projet d'appui au développement des filières pour les produits de base
EB 2010/99/R.15 + Add.1	10 a) ii)	Ghana: Mémoire du Président: Programme de financement rural et agricole – prêt supplémentaire
EB 2010/99/R.16	s.o.	Guinée: Programme national d'appui aux acteurs des filières agricoles

¹ Document communiqué en français seulement.

EB 2010/99/R.47	10 a) iii)	Mémorandum du Président: Modifications des modalités de supervision (République de Côte d'Ivoire et République démocratique du Congo)
EB 2010/99/R.17 + Add.1 + Sup.1 ²	10 b) i)	Burundi: Programme de développement des filières
EB 2010/99/R.18 + Add.1 + Sup.1 ³	10 b) ii)	Érythrée: Projet de développement de la pêche
EB 2010/99/R.19	10 b) iii)	Ouganda: Projet de développement de la production d'huile végétale – Phase 2
EB 2010/99/R.20 + Add.1 + Sup.1 ³	10 c) i)	Bangladesh: Projet de développement et de colonisation des chars – Phase IV
EB 2010/99/R.21 + Add.1 + Sup.1 ³	10 c) ii)	Bangladesh: projet sectoriel participatif d'aménagement hydraulique à petite échelle – prêt supplémentaire
EB 2010/99/R.22 + Add.1 + Sup.1 ³	10 c) iii)	Papouasie-Nouvelle-Guinée: Projet en faveur de partenariats productifs dans le secteur de l'agriculture
EB 2010/99/R.23 + Add.1 + Sup.1 ³	10 c) iv)	Viet Nam: Projet en faveur de l'émancipation économique durable des minorités ethniques dans la province de Dak Nong (3EM)
EB 2010/99/R.24 + Add.1 + Sup.1 ⁴	10 d) i)	République dominicaine: Projet de développement économique rural dans les provinces du Centre et de l'Est
EB 2010/99/R.25 + Add.1	10 d) ii)	Guatemala: Programme de développement rural durable dans le département du Quiché
EB 2010/99/R.48	10 e) i)	Somalie: Proposition de don au titre du Programme conjoint FIDA/Fonds belge de sécurité alimentaire pour le programme de développement communautaire intégré dans le Nord-Ouest – Phase II
EB 2010/99/R.26 + Add.1 + Sup.1 ³	10 e) ii)	Yémen: Programme de création de possibilités économiques
EB 2010/99/R.27	11 a)	Don au titre du guichet mondial/régional à un centre international bénéficiant du soutien du GCRAI
EB 2010/99/R.28	11 b)	Don au titre du guichet mondial/régional à un centre international ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI
EB 2010/99/R.29	12	Activités prévues au titre des projets, y compris les activités proposées et approuvées par le biais de la procédure de défaut d'opposition en 2010-2011

² Document communiqué en français seulement.

³ Document communiqué en anglais seulement.

⁴ Document communiqué en espagnol seulement.

EB 2010/99/R.30	13	Rapport annuel sur les activités de gestion des risques au FIDA
EB 2010/99/R.31/Rev.1 ⁵	14	Changement et réforme: mise en œuvre
EB 2010/99/R.32	15 a)	Rapport sur l'état des contributions à la huitième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2010/99/R.33	15 b) i)	Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour 2009
EB 2010/99/R.34	15 b) ii)	Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le premier trimestre 2010
EB 2010/99/R.35	15 c) i)	Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service
EB 2010/99/R.36	15 c) ii)	Montant estimatif des paiements au titre du principal et des commissions de service nettes non perçus du fait de l'application du Cadre pour la soutenabilité de la dette
EB 2010/99/R.37	15 c) iii)	Taux d'intérêt à appliquer pour la période allant du 1 ^{er} janvier 2010 au 30 juin 2010 pour les prêts accordés à des conditions ordinaires et intermédiaires
EB 2010/99/R.38	15 d)	Besoins de financement au titre du trente et unième tirage sur les contributions des États membres en 2010
EB 2010/99/R.39 ⁶	15 e) i)	Rapport du président du Comité d'audit sur les cent dixième et cent onzième réunions
EB 2010/99/R.40	15 e) ii)	Rapport du président du Comité d'audit sur la cent douzième réunion
EB 2010/99/R.41	15 e) iii)	Rapport du président du Comité d'audit sur la cent treizième réunion
EB 2010/99/R.49	15 e) iii) a)	Version révisée de la Charte du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA
EB 2010/99/R.50	15 e) iii) b)	Plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2010
EB 2010/99/R.51 ⁶	15 e) iv)	Rapport du président du Comité d'audit sur la cent quatorzième réunion
EB 2010/99/R.42 + Add.1 + Add.2	15 f)	États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2009
2010/99/R.43/Rev.1.	16 a)	Appel du jugement n° 2867 du Tribunal administratif de l'Organisation internationale du Travail devant la Cour internationale de Justice

⁵ Document révisé seulement en anglais.

⁶ Distribué seulement aux membres du Conseil d'administration.

EB 2010/99/R.44	s.o.	Accord-cadre entre le FIDA et la Global Alternative Energy Foundation
EB 2010/99/R.45	16 b)	Procès-verbal de la quatre-vingt-dix-huitième session du Conseil d'administration
EB 2010/99/R.52	16 c)	Synthèse des délibérations de la troisième réunion du Forum paysan
EB 2010/99/INF.1		Arrangements pour la quatre-vingt-dix-neuvième session du Conseil d'administration
EB 2010/99/INF.2		Dons 2009 au titre des guichets mondial/régional et de pays spécifiques approuvés par le Président
EB 2010/99/INF.3		Rapport de situation sur la mise en œuvre de la stratégie du FIDA en matière de gestion des savoirs
EB 2010/99/INF.4.		État de Piauí de la République fédérative du Brésil: Projet de développement durable dans la région semi-aride de l'État de Piauí (Viva o Semi-árido)
EB 2010/99/INF.5		Résultats du vote par correspondance du Conseil d'administration concernant la proposition de don au titre du guichet-pays spécifique destiné à l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) pour le programme d'appui à la sécurité alimentaire et à la création d'emplois dans les zones rurales touchées par le séisme en Haïti
EB 2010/99/INF.6		Pérou: Projet de renforcement des marchés et de diversification des moyens d'existence dans la sierra méridionale
EB 2010/99/INF.7		Liste des documents pour la quatre-vingt-dix-neuvième session du Conseil d'administration
EB 2010/99/INF.8 ⁷		Résumé des propositions de projet, programme et don examinées par le Conseil d'administration
EB 2010/99/INF.9 ⁷		Décisions et délibérations du Conseil d'administration à sa quatre-vingt-dix-neuvième session

⁷ Document communiqué en anglais seulement.

Cote du document:	<u>EB 2010/99/R.1/Rev.2</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>2</u>
Date:	<u>22 avril 2010</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Ordre du jour

Conseil d'administration — Quatre-vingt-dix-neuvième session
Rome, 21-22 avril 2010

Pour: **Approbation**

Note aux membres du Conseil d'administration

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Les représentants qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport avec la responsable du FIDA ci-après:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent également lui être adressées.

Ordre du jour

Comme cela a été communiqué au Conseil d'administration à sa quatre-vingt-seizième session, le président du Conseil – le Président du FIDA – a proposé l'adoption d'un certain nombre de mesures destinées à améliorer l'efficacité du Conseil d'administration.

Il a notamment été proposé que les points présentés pour information ne soient discutés durant une session du Conseil que si la direction l'estimait nécessaire ou si l'un des membres du Conseil le demandait expressément. Ces requêtes devraient être transmises par écrit au Secrétaire du FIDA trois semaines avant la session du Conseil.

Le calendrier de travail ne comprendra que les points de l'ordre du jour à discuter durant la session du Conseil (à savoir les points de l'ordre du jour présentés pour approbation ou examen et les points de l'ordre du jour présentés pour information identifiés par la direction ou ceux pour lesquels le Conseil a reçu une demande écrite en ce sens) et sera divulgué sur le site web du FIDA deux semaines avant la session.

Par souci de commodité, une lettre indiquant l'action requise au Conseil sera assignée à chaque point de l'ordre du jour, à savoir:

A = Pour approbation

I = Pour information

E = Pour examen

Les Administrateurs sont priés de noter l'article 6 du Règlement intérieur du Conseil d'administration relatif à la distribution des documents:

"... La limite de quatre semaines fixée pour l'envoi des documents présentés au Conseil d'administration à une session et auxquels celui-ci doit donner suite ne sera pas dépassée. Toutefois, si besoin est, des renseignements portant sur des questions qui n'appellent pas de décision de la part du Conseil, ou des renseignements supplémentaires concernant des projets, pourront être communiqués ultérieurement."

Ordre du jour

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour **[A]**
3. Exposé: Point de la situation sur les récents développements à l'échelle mondiale: implications éventuelles pour le FIDA **[I]**
4. Stratégie du FIDA concernant le changement climatique **[A]**
5. Politique révisée du FIDA en matière de diffusion des documents **[A]**
6. Évaluation
 - a) Rapports du président du Comité de l'évaluation **[E]**
 - i) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante et unième session
 - ii) Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante-deuxième session
 - b) Examen par les pairs du Bureau de l'évaluation du FIDA et de la fonction d'évaluation au FIDA **[E]**
 - c) Évaluation au niveau de l'institution de la capacité du FIDA à promouvoir l'innovation et l'application à plus grande échelle **[E]**
 - d) Composition du Comité de l'évaluation **[A]**
7. Une structure du FIDA pour une remise définitive de la dette d'Haïti **[A]**
8. Programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) **[E]**
 - a) Azerbaïdjan
 - b) République dominicaine
 - c) Nigéria
 - d) Sierra Leone
9. Ressources disponibles pour engagement **[A]**
10. Propositions de projet/programme présentées au Conseil d'administration **[A]**
 - a) Afrique de l'Ouest et du Centre
 - i) Cameroun: projet d'appui au développement des filières pour les produits de base
 - ii) Ghana: mémorandum du Président: programme de financement rural et agricole – prêt supplémentaire
 - iii) Mémorandum du Président: Modifications des modalités de supervision – République de Côte d'Ivoire: projet d'appui aux petits producteurs maraîchers; République démocratique du Congo: programme de relance agricole dans la province de l'Équateur
 - b) Afrique orientale et australe
 - i) Burundi: programme de développement des filières
 - ii) Érythrée: projet de développement de la pêche
 - iii) Ouganda: projet de développement de la production d'huile végétale – Phase 2

- c) Asie et Pacifique
 - i) Bangladesh: projet de développement et de colonisation des chars – Phase IV
 - ii) Bangladesh: projet sectoriel participatif d'aménagement hydraulique à petite échelle – prêt supplémentaire
 - iii) Papouasie-Nouvelle-Guinée: projet en faveur de partenariats productifs dans le secteur de l'agriculture
 - iv) Viet Nam: projet en faveur de l'émancipation économique durable des minorités ethniques dans la province de Dak Nong (3 EM)
 - d) Amérique latine et Caraïbes
 - i) République dominicaine: projet de développement économique rural dans les provinces du Centre et de l'Est
 - ii) Guatemala: programme de développement rural durable dans le département du Quiché
 - e) Proche-Orient et Afrique du Nord
 - i) Proposition de don au titre du Programme conjoint FIDA/Fonds belge de sécurité alimentaire pour le programme de développement communautaire intégré dans le Nord-Ouest – Phase II
 - ii) Yémen: programme de création de possibilités économiques
11. Propositions de don présentées au Conseil d'administration **[A]**
- a) Don au titre du guichet mondial/régional destiné à un centre international bénéficiant du soutien du GCRAI
 - b) Don au titre du guichet mondial/régional destiné à un centre international ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI
12. Activités prévues au titre des projets, y compris les activités proposées et approuvées par le biais de la procédure de défaut d'opposition en 2010-2011 **[I]**
13. Rapport annuel sur les activités de gestion des risques au FIDA **[I]**
14. Changement et réforme: mise en œuvre **[I]**
15. Questions financières
- a) Rapport sur l'état des contributions à la huitième reconstitution des ressources du FIDA **[I]**
 - b) Portefeuille de placements du FIDA **[I]**
 - i) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour 2009
 - ii) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le premier trimestre de 2010
 - c) Paiements au titre du principal, des intérêts et des commissions de service **[I]**
 - i) Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service
 - ii) Montant estimatif des paiements au titre du principal et des commissions de service nettes non perçus du fait de l'application du Cadre pour la soutenabilité de la dette
 - iii) Taux d'intérêt à appliquer pour la période allant du 1^{er} janvier 2010 au 30 juin 2010 pour les prêts accordés à des conditions ordinaires et intermédiaires

- d) Besoins de financement au titre du trente et unième tirage sur les contributions des États membres en 2010 **[A]**
 - e) Rapports du Comité d'audit **[E]**
 - i) Rapport du président du Comité d'audit sur les cent dixième et cent onzième réunions
 - ii) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent douzième réunion
 - iii) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent treizième réunion
 - a) Version révisée de la Charte du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA
 - b) Plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA pour 2010
 - iv) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent quatorzième réunion
 - f) États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2009 **[A]**
16. Questions diverses
- a) Appel du jugement n° 2867 du Tribunal administratif de l'Organisation internationale du Travail devant la Cour internationale de Justice **[A]**
 - b) Procès-verbal de la quatre-vingt-dix-huitième session du Conseil d'administration **[A]**
 - c) Synthèse des délibérations de la troisième réunion du Forum paysan **[I]**